



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

42 COM

WHC/18/42.COM/INF.1

Paris, 5 avril 2018

Original : anglais

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL MONDIAL**

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Quarante-deuxième session

**Manama, Bahreïn
24 juin – 4 juillet 2018**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RÉSUMÉ

Ce document fournit des informations importantes concernant la 42^e session du patrimoine mondial qui se déroulera à Manama (Bahreïn) du 24 juin au 4 juillet 2018 (formulaires d'inscription, visas, conseils pour le voyage, hébergement recommandé, etc..).

Toutes les informations sur la 42^e session du Comité du patrimoine mondial figurent également sur le site Internet suivant: www.42whcbahrain2018.bh



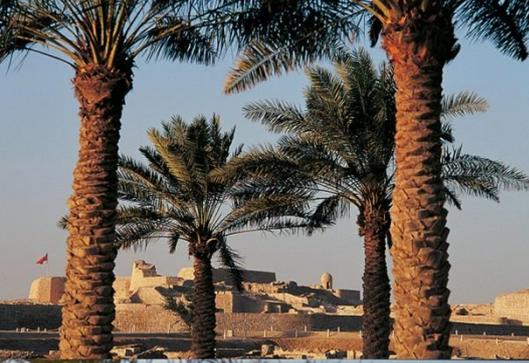
42^e session du Comité du patrimoine mondial

Manama

Royaume de Bahreïn



Informations générales





United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



World
Heritage
Convention

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Convention
du patrimoine
mondial



الجمعية العامة للأمم المتحدة
اللجنة التراث العالمي
البحرين 2018
42nd Session of the
World Heritage Committee
Bahrain 2018
42e Session du
Comité du Patrimoine Mondial
Bahreïn 2018



هيئة البحرين
للثقافة والأثار
Culture & Antiquities

Table des matières

| | |
|---|----|
| 1. Introduction..... | 4 |
| 2. Objet..... | 4 |
| 3. Organisateurs de la session | 4 |
| 3.1. Coordonnées des organisateurs..... | 5 |
| 3.2. Coordonnées d'autres services et Evenements parralèles | 5 |
| 4. Participants et inscription..... | 6 |
| 4.1. Participants..... | 6 |
| 4.2. Inscription..... | 6 |
| 5. Protocole | 7 |
| 6. Hébergement..... | 7 |
| 7. Passeport, visa et autres informations concernant votre voyage..... | 7 |
| 7.1. Exigences en matière de passeport..... | 7 |
| 7.2. Exigences en matière de visa..... | 8 |
| 7.3. Se rendre à Bahreïn et à Manama..... | 8 |
| 7.4. Assurance médicale..... | 9 |
| 8. La réunion..... | 9 |
| 8.1. Lieu de la conférence | 9 |
| 8.2. Transports locaux et transferts vers le lieu de la conférence | 10 |
| 8.3. Comptoir d'inscription et remise des badges sur le lieu de la réunion..... | 10 |
| 8.4. Badges | 10 |
| 8.5. Services offerts aux participants | 10 |
| 8.6. Repas et pauses-café..... | 11 |
| 8.7. Salle de prière et de méditation..... | 11 |
| 9. Médias | 11 |
| 9.1. Accréditation, Visa et formalités douanières..... | 11 |
| 9.2. Inscription des médias et mesures de sécurité..... | 11 |
| 9.3. Centre des médias..... | 12 |
| 9.4. Conférences de presse | 12 |

| | | |
|--------|---|----|
| 9.5. | Documents destinés à la presse | 12 |
| 9.6. | Accès des médias à la session ou assistance sur place..... | 12 |
| 10. | Programme d'activités et événements connexes | 12 |
| 10.1. | Visites guidées et excursions..... | 13 |
| 11. | Forum des jeunes professionnels du patrimoine mondial..... | 13 |
| 12. | Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial..... | 13 |
| 13. | À propos du Royaume de Bahreïn..... | 14 |
| 13.1. | Le royaume de Bahreïn..... | 14 |
| 13.2. | Climat..... | 15 |
| 13.3. | Devise et change | 16 |
| 13.4. | Pourboires | 16 |
| 13.5. | Électricité..... | 16 |
| 13.6. | Tabagisme..... | 16 |
| 13.7. | Fuseau horaire..... | 17 |
| 13.8. | Eau potable..... | 17 |
| 13.9. | Téléphone et numéros utiles..... | 17 |
| 13.10. | Soins médicaux..... | 17 |
| 14. | Informations complémentaires..... | 17 |
| | Annexe 1 : Hôtels 4* et 5* recommandés | 19 |

1. INTRODUCTION

Le Royaume de Bahreïn a le plaisir d'accueillir la 42^e session du Comité du patrimoine mondial. La session du Comité aura lieu à Manama, Bahreïn, du 24 juin au 4 juillet 2018.

Le présent document d'information fait office d'introduction générale pour les participants à la 42^e session du Comité du patrimoine mondial. Les informations pratiques contenues dans ce document doivent permettre aux participants d'avoir tous les renseignements nécessaires pour organiser et réussir leur séjour dans le pays hôte, le Bahreïn. Nous vous rappelons que le site Internet officiel est accessible à l'adresse suivante www.42whcbahrain2018.bh et que les organisateurs de la 42^e session du Comité se tiennent à votre disposition pour répondre à toute autre question.

2. OBJET

Le Comité du patrimoine mondial est constitué de représentants de 21 États parties à la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, élus par l'Assemblée générale des États parties à la Convention.

La composition actuelle du Comité est la suivante :

Angola, Australie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Burkina Faso, Chine, Cuba, Guatemala, Hongrie, Indonésie, Koweït, Kirghizistan, Norvège, Saint-Kitts-et-Nevis, Espagne, Tunisie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Zimbabwe.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site <http://whc.unesco.org/fr/comite/>.

Le Comité a pour fonctions essentielles :

- i. d'identifier, sur la base des propositions d'inscription soumises par les États parties, des biens culturels et naturels de valeur universelle exceptionnelle qui doivent être protégés dans le cadre de la Convention, et d'inscrire ces biens sur la Liste du patrimoine mondial ;
- ii. de contrôler l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, en liaison avec les États parties ; de décider quels biens de la Liste du patrimoine mondial doivent être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril ou retirés de cette liste ; et de décider si un bien peut être supprimé de la Liste du patrimoine mondial ;
- iii. d'examiner les demandes d'assistance internationale financées par le Fonds du patrimoine mondial.

La 42^e session du Comité du patrimoine mondial se tiendra à Manama du 24 juin au 4 juillet 2018, au village UNESCO installé dans les locaux de l'hôtel Ritz Carlton.

3. ORGANISATEURS DE LA SESSION

La 42^e session est organisée par l'UNESCO et le Royaume de Bahreïn.

L'Autorité de Bahreïn pour la Culture et les Antiquités est l'organisateur principal de la session, avec le soutien du ministère de l'Intérieur, du ministère des Affaires étrangères et d'autres agences gouvernementales.

Pour toute demande d'information concernant la logistique ou l'organisation de la 42^e session du Comité du patrimoine mondial, veuillez contacter les organisateurs à l'adresse e-mail suivante : info@42whcbahrain2018.bh

3.1. COORDONNEES DES ORGANISATEURS

Pour les demandes spécifiques à adresser aux organisateurs, vous trouverez ci-dessous la liste des personnes à contacter :

Autorité de Bahreïn pour la Culture et les Antiquités

M. Khalifa Ahmed Al Khalifa

Directeur des musées à l'Autorité de Bahreïn pour la Culture et les Antiquités

Référent pour les questions officielles

00973 17298714/15, k.alkhalifa@culture.gov.bh

Mme Miray Hasaltun Wosinski

Liaison UNESCO et spécialiste du patrimoine culturel à l'Autorité de Bahreïn pour la Culture et les Antiquités

Référente pour les questions opérationnelles

00973 17299837, miray.wosinski@culture.gov.bh

3.2. COORDONNEES D'AUTRES SERVICES ET EVENEMENTS PARALLELES

Événements parallèles et expositions, y compris demandes de services de restauration

Si vous souhaitez organiser un événement parallèle ou une exposition, veuillez adresser votre demande au point focal du Secrétariat de l'UNESCO, M. David Martel (d.martel@unesco.org), au plus tard le 4 mai 2018.

Vous recevrez un formulaire à compléter avec des informations détaillées sur le type de manifestation ou d'exposition que votre pays souhaiterait organiser, en indiquant les caractéristiques de l'espace requis et les besoins en matière technique et de restauration.

Après examen de votre demande, nous vous mettrons en contact avec les organisateurs du pays hôte pour toute information et tout détail important concernant l'organisation de l'événement (assistance technique, restauration, etc.). Veuillez noter que les organisateurs se réservent le droit d'indiquer le lieu où se déroulera l'événement souhaité. Bien que vaste, l'espace disponible au village UNESCO, installé dans les locaux de l'hôtel Ritz Carlton, est limité. Il est donc possible que les organisateurs ne soient pas en mesure d'accepter toutes les demandes.

Pour les questions d'ordre logistique, vous pouvez contacter les organisateurs de la session aux coordonnées suivantes :

M. Michal Wosinski, point focal Lieu et Événements parallèles

00973 17299836, michal.wosinski@culture.gov.bh

Mme Huda Al Alawi, point focal Logistique
00973 1729 8796, huda.alalawi@culture.gov.bh

Mme Noora Lori, point focal Logistique
00973 1729 8760, noora.lori@culture.gov.bh

Visites et excursions

Des visites guidées seront proposées pendant toute la session du Comité. Pour toute demande de renseignement et pour en savoir plus, veuillez consulter le site www.42whcbahrain2018.bh ou écrire à l'adresse tours@42whcbahrain2018.bh.

4. PARTICIPANTS ET INSCRIPTION

4.1. PARTICIPANTS

Les principaux participants à la 42^e session du Comité du patrimoine mondial sont les **21 membres du Comité**.

Les **États parties à la Convention** qui ne sont pas membres du Comité peuvent participer aux sessions du Comité et de son Bureau en qualité d'observateurs.

Les États qui ne sont pas parties à la Convention mais qui sont membres de l'UNESCO ou des Nations Unies peuvent, s'ils en font la demande par écrit, également être autorisés par le Comité à participer aux sessions du Comité et de son Bureau en qualité d'observateurs.

Assistent aux séances du Comité, avec voix consultative, un représentant du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), un représentant du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), et un représentant de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Le Comité peut autoriser à participer à ses sessions, en qualité d'observateurs, l'Organisation des Nations Unies et les organisations du système des Nations Unies, ainsi que, si elles lui en font la demande écrite au moins 15 jours avant la date de la session du Comité, d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales, les missions permanentes d'observation auprès de l'UNESCO et les institutions à but non lucratif ayant une activité dans les domaines visés par la Convention, selon des critères définis par le Comité du patrimoine mondial.

4.2. INSCRIPTION

Veuillez noter que toutes les demandes de participation à la 42^e session du Comité doivent être soumises en ligne, sur le site Internet officiel : www.42whcbahrain2018.bh.

Tous les délégués ainsi que les personnes qui souhaitent assister à la 42^e session en qualité d'observateurs sont priés de bien vouloir s'inscrire dès que possible et de préférence avant le 20 mai 2018. Cela permettra aux organisateurs de la session d'avoir suffisamment de temps pour traiter les informations et prendre les dispositions nécessaires. Veuillez vous reporter à la rubrique 7.2 Exigences en matière de visa pour plus de détails.

Pour vous inscrire, veuillez utiliser le code d'accès qui figure dans la lettre d'invitation adressée à la Délégation permanente, à la Commission nationale ou à votre organisation. Si vous n'avez pas reçu ce code, veuillez contacter votre Délégation permanente ou votre Commission nationale, dont les coordonnées se trouvent sur : <https://fr.unesco.org/countries>.

Une fois votre inscription effectuée et votre accréditation accordée, vous recevrez un e-mail de confirmation de votre inscription. Pour toute demande d'assistance, veuillez contacter les organisateurs à l'adresse : registration@42whcbahrain2018.bh. Si vous rencontrez des difficultés techniques pour vous inscrire, veuillez contacter : helpdesk@42whcbahrain2018.bh.

Pour l'inscription des médias, veuillez vous reporter au point 9.

5. PROTOCOLE

Toutes les questions relatives au protocole ainsi qu'à l'accueil des personnalités relèvent du pays hôte. Pour obtenir plus de renseignements et prendre les dispositions nécessaires, veuillez envoyer un e-mail à protocol@42whcbahrain2018.bh. Assurez-vous de nous contacter dès que possible afin que nous puissions répondre à votre demande.

6. HEBERGEMENT

L'hôtel Ritz Carlton est suggéré comme option d'hébergement privilégiée. Veuillez noter que la session se déroulera dans les locaux de l'hôtel Ritz Carlton.

Il revient aux participants de réserver leur hébergement. Pour votre confort, les organisateurs ont négocié des tarifs préférentiels avec une sélection d'hôtels et y ont réservé un certain nombre de chambres pour la durée de la réunion du Comité. La liste de ces hôtels et les chambres disponibles figurent en Annexe 1 de ce document ainsi que sur le site www.42whcbahrain2018.bh. Il vous est conseillé de réserver vos chambres le plus tôt possible. Des navettes régulières seront assurées entre les hôtels proposés et le lieu de la réunion. Pour en savoir plus, veuillez vous reporter à la rubrique 8.2. *Transports locaux et transferts vers le lieu de la conférence*.

Le prix des chambres inclut le petit-déjeuner. Si vous préférez être en pension complète, les organisateurs s'assureront que votre hôtel propose un tarif spécial incluant le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner. Veuillez consulter le site Internet officiel (<http://42whcbahrain2018.bh/accommodation/>) pour en savoir plus. Si vous rencontrez le moindre problème ou si vous avez des questions, veuillez écrire à : accommodation@42whcbahrain2018.bh.

7. PASSEPORT, VISA ET AUTRES INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE VOYAGE

7.1. EXIGENCES EN MATIERE DE PASSEPORT

Les délégués internationaux faisant partie du Conseil de coopération du Golfe (CCG) peuvent entrer à Bahreïn sur présentation d'un passeport ou d'une carte d'identité nationale valide,

avec photographie récente. Tous les autres visiteurs internationaux doivent être en possession d'un passeport national valide et d'un visa pour entrer dans le pays, passeport dont la validité doit être d'au moins six mois après la date prévue de départ.

7.2. EXIGENCES EN MATIERE DE VISA

Afin de garantir que les visas soient délivrés à temps, les participants sont vivement encouragés à effectuer leur inscription dès que possible. Pour les médias, merci de vous référer au paragraphe 9.

Passeports diplomatiques

Les détenteurs d'un passeport diplomatique de la majorité des États parties n'ont pas besoin de visa pour entrer à Bahreïn. Veuillez nous contacter pour confirmer les conditions relatives au visa si vous possédez un passeport diplomatique.

Participants qui s'inscrivent avant le 20 mai 2018

Veuillez noter que les visas seront délivrés gratuitement pour tous les participants qui s'inscriront avant le 20 mai 2018.

Participants qui s'inscrivent après le 20 mai 2018

Les participants qui s'inscriront après le 20 mai 2018 devront se soumettre aux formalités officielles d'obtention d'un visa d'entrée au Royaume de Bahreïn, à savoir à l'arrivée, en ligne ou par l'intermédiaire d'une mission bahreïnienne à l'étranger. Veuillez noter que le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO ne pourra en aucun cas intervenir dans les décisions prises par les autorités bahreïniennes au sujet des visas.

Pour vérifier la liste des pays éligibles à l'obtention d'un visa électronique, merci de consulter le site Internet https://www.evisa.gov.bh/image/115_countries.pdf.

Pour vérifier si votre pays est éligible à l'obtention d'un visa à l'arrivée à l'aéroport international de Bahreïn, merci de vous référer au site officiel du Pays Hôte à l'adresse suivante <https://www.evisa.gov.bh/> sous la rubrique «Check your eligibility for a Bahrain visa ».

Les délégués des pays qui ne sont pas éligibles à l'obtention d'un visa électronique ou à l'obtention d'un visa à l'arrivée à l'aéroport international de Bahreïn sont vivement encouragés à s'inscrire avant le 20 mai 2018. Après cette date, ces délégués devront obtenir leur visa auprès d'une mission bahreïnienne à l'étranger. La liste des missions bahreïniennes et des missions étrangères accréditées à Bahreïn est disponible sur le site Internet du ministère bahreïni des Affaires étrangères : <http://www.mofa.gov.bh/Default.aspx?tabid=77&language=en-US>.

7.3. SE RENDRE A BAHREÏN ET A MANAMA

Les principaux points d'entrée au Royaume de Bahreïn sont l'aéroport international de Bahreïn (BAH), le port de Mina Salman et le pont-jetée du Roi Fahd, qui est l'unique liaison terrestre avec l'Arabie saoudite. Le Royaume de Bahreïn est bien desservi par des vols internationaux à destination des grands aéroports du monde entier, notamment avec Gulf Air,

sa compagnie aérienne nationale. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet de Gulf Air : www.gulfair.com. La liste de toutes les compagnies aériennes desservant Bahreïn est disponible sur le site de l'aéroport international de Bahreïn : <http://www.bahrainairport.com/flight-details/operating-airlines.html>.

L'aéroport international de Bahreïn (BAH) se trouve sur l'île de Muharraq, dans le nord-est du pays, à environ 7 km de la capitale Manama et 12 km de l'hôtel Ritz Carlton, où se déroulera la session. Un bureau d'accueil et de réception sera mis en place à l'aéroport international de Bahreïn à compter du 20 juin 2018 pour aider les délégués à leur arrivée. Des fonctionnaires du protocole seront présents à l'aéroport pour accueillir les personnalités. Les organisateurs de la session seront également présents à l'aéroport pour aider les participants au moment de leur départ.

Des services de navette seront mis à disposition des participants, de l'aéroport vers tous les hôtels recommandés, à compter du 20 juin 2018. Veuillez confirmer votre heure d'arrivée à votre hôtel. Pour les participants qui souhaitent emprunter un autre moyen de transport depuis l'aéroport, nous vous recommandons :

- de prendre un taxi avec compteur, que vous trouverez facilement à l'entrée du terminal, au rez-de-chaussée ;
- d'utiliser une des nombreuses applications mobiles / sociétés de chauffeurs privés sur Internet (careem, uber).

Il vous faudra environ 20 minutes pour vous rendre dans les hôtels recommandés de Manama.

7.4. ASSURANCE MEDICALE

Une ambulance et du personnel médical assurant les premiers secours seront présents en permanence sur le lieu de la session. Tous les participants à la session auront à leur charge le coût des traitements médicaux qu'ils pourraient recevoir pendant leur séjour à Bahreïn. Il est fortement recommandé de souscrire à une assurance médicale dans votre pays d'origine afin d'être couvert à Bahreïn ainsi que dans toute autre destination de votre voyage. À Bahreïn, la gratuité des services médicaux publics est réservée aux citoyens et résidents du pays. Par conséquent, les participants étrangers ayant des besoins médicaux devront les prendre directement à leur charge, à un coût modique. Le bureau d'information installé sur le lieu de la session pourra vous fournir de plus amples renseignements en cas de question d'ordre médical, dentaire ou autre. Le numéro à contacter en cas d'urgence est le 999.

8. LA REUNION

8.1. LIEU DE LA CONFERENCE

Le lieu officiel de la 42^e session du Comité du patrimoine mondial est un nouveau complexe, récemment construit dans les locaux de l'hôtel Ritz Carlton. Les séances plénières, celles du Bureau, les groupes de travail et les événements parallèles se dérouleront à cet endroit. Ce lieu est situé sur la côte nord de Bahreïn, dans la capitale Manama, précisément dans le district de Seef. Ce district, qui se trouve sur un terrain gagné sur la mer, est un centre d'affaires, de commerce et de finances florissant. Les participants trouveront de nombreux hôtels,

restaurants et centres commerciaux à quelques minutes en voiture de l'hôtel Ritz Carlton. L'adresse détaillée ainsi qu'un plan du lieu seront disponibles sur le site Internet. L'aéroport international de Bahreïn se trouve à 20 minutes de voiture environ du lieu de la session, l'hôtel Ritz Carlton.

8.2. TRANSPORTS LOCAUX ET TRANSFERTS VERS LE LIEU DE LA CONFERENCE

Tous les participants à la 42^e session du Comité peuvent bénéficier d'un transport gratuit dans les bus prévus à cet effet, sur présentation de leur badge. Ces bus assureront le trajet entre l'aéroport et le lieu de la session ainsi qu'entre ce dernier et les hôtels recommandés. Les horaires détaillés des bus seront consultables sur le site Internet début juin 2018, ainsi que sur le lieu de la session et au bureau d'information de l'aéroport à compter du 20 juin 2018. Les participants qui préfèrent louer un véhicule doivent prendre par eux-mêmes leurs dispositions auprès de l'une des nombreuses sociétés de transport locales ou internationales.

8.3. COMPTOIR D'INSCRIPTION ET REMISE DES BADGES SUR LE LIEU DE LA REUNION

L'inscription est obligatoire pour tous les participants.

Le comptoir d'inscription, situé à l'entrée du lieu de la session, sera ouvert du 21 juin au 24 juin de 10h00 à 16h00, et du 25 juin au 4 juillet de 08h00 à 18h00. Nous invitons tous les participants à se présenter en personne au comptoir d'inscription avant la cérémonie d'ouverture du Comité du patrimoine mondial le 24 juin afin de faciliter le processus d'inscription. Un kit de bienvenue contenant un dossier d'information sur la 42^e session vous sera remis au moment de votre inscription. Veuillez noter que, pour des raisons de sécurité et compte tenu du grand nombre de visiteurs attendu, l'inscription et la remise des badges pourront prendre un certain temps. Les participants sont donc vivement encouragés à s'inscrire le plus tôt possible.

La cérémonie d'ouverture aura lieu le 24 juin 2018 au Théâtre national, qui se trouve à environ 20 minutes de voiture du lieu de la session. Seuls les participants inscrits, munis d'un badge et d'une invitation, seront autorisés à y assister. Veuillez retirer votre invitation au préalable au comptoir d'inscription, à l'hôtel Ritz Carlton.

8.4. BADGES

Chaque participant doit être en possession d'un badge personnel de sécurité avec identification photo, qui peut être obtenu au comptoir d'inscription. Les badges d'identification ne sont pas transférables. Pour des raisons de sécurité, ce badge doit être porté en permanence de manière visible pour accéder au lieu de la session, assister aux réunions et participer à d'autres activités, comme les cérémonies d'ouverture et de clôture. L'accès à la réunion sera refusé à toute personne qui ne sera pas officiellement accréditée ou qui utilisera son badge de façon incorrecte.

8.5. SERVICES OFFERTS AUX PARTICIPANTS

Les participants auront à leur disposition plusieurs salons équipés d'ordinateurs, d'un accès Internet et d'imprimantes sur le lieu de la session. Du personnel technique sera également sur place pour les aider. Un accès gratuit à Internet en Wi-Fi sera également disponible en permanence sur le lieu de la session.

Un exemplaire papier de tous les documents de la session sera remis à chaque délégation membre du Comité. Tous les délégués sont priés d'utiliser la clé USB contenant tous les documents de travail de la session qui leur sera remise lors de leur inscription. Les documents seront également accessibles en ligne dès qu'ils seront prêts.

8.6. REPAS ET PAUSES-CAFE

Durant la session, du café, du thé, de l'eau et des rafraîchissements seront offerts gratuitement aux participants, à l'extérieur de la salle de réunion principale. La cafétéria adjacente au complexe proposera quant à elle des déjeuners et des en-cas. Les participants sont invités à se renseigner auprès de leur hôtel sur la possibilité de faire livrer leurs repas sur le lieu de la session, s'ils ont pris une chambre en pension complète.

8.7. SALLE DE PRIERE ET DE MEDITATION

Une salle de prière sera mise à disposition des participants durant toute la session du Comité.

L'islam est la principale religion des Bahreïnais depuis son avènement dans la région. Le Bahreïn est fier de sa longue tradition de tolérance entre les religions et de la coexistence de différentes croyances, comme en témoigne aujourd'hui la présence d'églises, de temples hindous, d'un gurdwara sikh et d'une synagogue aux côtés des mosquées. Les participants trouveront des informations supplémentaires au sujet des lieux de prière et de culte sur le site Internet officiel ainsi qu'au comptoir d'inscription.

9. MEDIAS

9.1. ACCREDITATION, VISAS ET FORMALITES DOUANIERES

L'accréditation des représentants de la presse qui souhaitent couvrir la 42^e session du Comité du patrimoine mondial est obligatoire. Pour être accrédité, merci de suivre les étapes suivantes: veuillez envoyer un email avec le nom complet de chaque personne et le nom de l'organe de presse qui demande l'accréditation à media@42whcbahrain2018.bh. En réponse à votre email, vous recevrez un code d'enregistrement et une lettre, qui sera requise pour remplir votre demande de visa. Tous les représentants de la presse doivent faire une demande de visa en remplissant un formulaire en ligne via le système d'enregistrement sur le site www.42whcbahrain2018.bh. Tous les représentants de la presse qui souhaitent couvrir la session sont invités à s'inscrire avant le 20 mai 2018. Merci de noter qu'après le 20 mai 2018, les organisateurs de la session ne seront pas en mesure de faciliter les formalités d'obtention de visas gratuits pour les équipes de presse.

Veuillez noter que tout le matériel technique doit être déclaré en douane à votre arrivée. Veuillez suivre les instructions qui sont énoncées sur le site afin de faciliter les procédures douanières. Par ailleurs, certains objets comme les drones ou les talkies-walkies ne sont pas autorisés à Bahreïn sans permission spéciale du ministère de l'Intérieur. Les organisateurs ne seront pas en mesure de faciliter l'obtention de cette permission. Veuillez consulter le site <http://www.bahraincustoms.gov.bh> pour connaître la liste des objets non autorisés.

9.2. INSCRIPTION DES MEDIAS ET MESURES DE SECURITE

Un comptoir spécial sera réservé pour l'inscription des représentants de la presse, dans la zone dédiée aux inscriptions sur le lieu de la session. Les horaires d'inscription seront les

mêmes que ceux des autres participants (voir le point 8.3). Veuillez noter que votre demande d'accréditation doit avoir été reçue et approuvée avant votre inscription sur place. Dans le cadre de la procédure d'inscription, vous devrez obtenir votre badge d'accréditation / de sécurité au comptoir d'inscription réservé aux médias. Les badges d'accréditation doivent être portés de manière visible à tout moment pour pouvoir accéder au lieu de la session et devront être présentés à la demande du personnel de sécurité. Les badges d'accréditation ne sont pas transférables. L'accès au lieu de la session sera refusé à toute personne qui utilisera son badge de façon incorrecte. Le personnel de sécurité pourra vérifier que les équipements apportés sur le lieu de la session sont utilisés conformément à l'usage pour lequel ils sont prévus. Nous vous recommandons de prévoir suffisamment de temps dans votre programme pour passer les contrôles de sécurité.

9.3. CENTRE DES MEDIAS

Un Centre des médias, consistant en un espace équipé de postes de travail, sera mis à disposition pour couvrir la 42^e session du Comité du patrimoine mondial. Les journalistes auront également accès à Internet et à une imprimante.

9.4. CONFERENCES DE PRESSE

Les conférences de presse se dérouleront dans un espace réservé, près de la salle de réunion principale. Seuls les médias accrédités auront accès à la salle.

9.5. DOCUMENTS DESTINES A LA PRESSE

Des communiqués de presse officiels, des photographies et la diffusion en direct de la 42^e session du Comité du patrimoine mondial seront disponibles sur le site Internet de la session. Les communiqués de presse et les photos seront régulièrement mis à jour et disponibles au téléchargement. Des points presse seront organisés pour fournir des informations sur le déroulement de la session ou les décisions prises par le Comité, et des communiqués de presse seront régulièrement publiés durant la session. Une équipe chargée des relations avec les médias sera présente au Centre des médias pendant la session.

9.6. ACCES DES MEDIAS A LA SESSION OU ASSISTANCE SUR PLACE

Une réunion technique sera organisée avant la session avec les représentants de la presse afin de faire le point sur les protocoles à suivre et la conduite des débats du Comité du patrimoine mondial. Les débats seront également diffusés en direct sur le site Internet de la session. Un bureau de presse UNESCO/Centre du patrimoine mondial fournira également une assistance si nécessaire aux représentants de la presse. Pour toute question supplémentaire en rapport avec les médias ou les visas nécessaires, veuillez écrire à l'adresse media@42whcbahrain2018.bh.

10. PROGRAMME D'ACTIVITES ET EVENEMENTS CONNEXES

Tous les participants inscrits sont conviés à participer aux manifestations et événements parallèles qui seront organisés à l'occasion de la 42^e session du Comité du patrimoine mondial. Les délégués qui souhaitent assister à la cérémonie d'ouverture et/ou de clôture sont priés de l'indiquer expressément au moment de leur inscription en ligne.

La cérémonie d'ouverture de la 42^e session aura lieu le 24 juin 2018 au Théâtre national de Bahreïn. Elle débutera à 19h00 et sera suivie d'un spectacle accompagné d'une collation. Une tenue de soirée est recommandée pour cette occasion.

La cérémonie de clôture de la session aura lieu le 3 juillet 2018 au fort d'Arad. Elle débutera à 19h30 et comprendra un spectacle ainsi qu'une réception.

Pour en savoir plus sur les cérémonies d'ouverture et de clôture, rendez-vous sur le site www.42whcbahrain2018.bh.

10.1. VISITES GUIDEES ET EXCURSIONS

Les participants à la session ainsi que leur famille ou leurs accompagnateurs auront la possibilité de faire, gratuitement, des visites guidées des sites du patrimoine culturel et naturel ainsi que d'autres destinations à Bahreïn.

La liste complète des visites et leur calendrier seront affichés sur le site Internet. Vous pourrez vous inscrire aux visites au Bureau des excursions situé sur le lieu de la réunion. Veuillez noter que le nombre de places pour chaque visite est limité. Nous vous invitons donc à réserver le plus tôt possible. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter un référent à l'adresse tours@42whcbahrain2018.bh.

11. FORUM DES JEUNES PROFESSIONNELS DU PATRIMOINE MONDIAL

Parallèlement à la 42^e session du Comité du patrimoine mondial et dans le cadre du Programme d'éducation des jeunes au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'Autorité de Bahreïn pour la Culture et les Antiquités accueillera le Forum des jeunes professionnels du patrimoine mondial 2018, sur le thème « Protéger le patrimoine dans un monde en constante évolution », du 17 au 26 juin 2018 à Manama.

Ce Forum vise à transmettre les valeurs du patrimoine mondial, en mettant en avant l'impact que peut avoir l'éducation au patrimoine mondial sur le développement durable. Il s'adresse aux jeunes professionnels, qui seront invités à réfléchir, avec l'aide d'experts internationaux, à la difficulté de préserver le patrimoine dans un monde en constante évolution.

A la fin du Forum, une déclaration destinée à transmettre le message des jeunes professionnels à la communauté internationale sera rédigée et présentée au Comité du patrimoine mondial.

Des informations détaillées ainsi que l'appel à candidature pour le Forum des jeunes professionnels du patrimoine mondial sont disponibles sur le site Internet officiel de la session : www.42whcbahrain2018.bh

12. FORUM DES GESTIONNAIRES DE SITES DU PATRIMOINE MONDIAL

Étant donné que la Liste du patrimoine mondial comporte plus de 1 000 biens, pour un territoire de plus de 276 millions d'hectares placé sous sa protection, il est devenu crucial que les gestionnaires de sites comprennent mieux les processus de prise de décisions du patrimoine mondial afin d'assurer une protection plus efficace de la valeur universelle

exceptionnelle des biens du patrimoine mondial. Cela permettra à la Convention de remplir pleinement son rôle en tant qu'outil et catalyseur de la protection du patrimoine mondial et du patrimoine en général. Dans le même temps, les futures améliorations du processus de prise de décisions relatives au patrimoine mondial doivent s'appuyer sur un engagement accru de ceux qui s'occupent du patrimoine mondial et y répondre au jour le jour. Des passerelles plus solides devraient être construites entre le noyau procédural du système du patrimoine mondial et ses ramifications extérieures : les personnes sur le terrain dont les travaux permanents pour sauvegarder la valeur universelle exceptionnelle constituent la véritable expression de la Convention. Dans ce contexte, le pays hôte poursuivra le « Forum des gestionnaires de sites » initié par la Pologne lors de la 41^e session du Comité en 2017, afin de réunir les représentants des biens du patrimoine mondial et les personnes qui sont au cœur des procédures du patrimoine mondial.

Le Forum des gestionnaires de sites se tiendra à Manama, du 21 au 28 juin 2018.

Des informations détaillées ainsi que l'appel à candidature pour le Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial sont disponibles sur le site Internet officiel de la session : www.42whcbahrain2018.bh.

13. À PROPOS DU ROYAUME DE BAHREÏN

13.1. LE ROYAUME DE BAHREÏN

Le Bahreïn est un archipel situé dans le golfe Persique, à mi-chemin entre la péninsule du Qatar et l'est de l'Arabie saoudite. Son paysage est généralement plat et consiste en une grande plaine désertique qui s'élève doucement vers un escarpement central. Le point le plus haut du pays est Jabal ad Dukhan, qui culmine à 134 m d'altitude. L'île principale a une superficie d'environ 700 km². Le Bahreïn possède 161 km de côtes et est relié à l'Arabie saoudite par un pont-jetée de 23 km, l'un des plus longues du monde. Les îles les plus importantes du pays sont celles de Bahreïn, Muharraq, Sitrah, Umm an Nassan et Hawar. Petit État insulaire, le Bahreïn est l'un des pays les plus densément peuplés au monde. Environ 90 % de ses 1,5 million d'habitants vivent dans les deux îles principales de Bahreïn et Muharraq. Manama, la capitale du Bahreïn, se trouve au nord-est de l'île du même nom.

Le nom « Bahreïn » est issu d'un mot arabe signifiant « les deux mers », qui évoque le fait que les îles contiennent deux sources d'eau, les sources d'eau douce ainsi que l'eau salée provenant des mers environnantes. Il y a 5 000 ans, durant la civilisation de Dilmun, pendant l'âge de Bronze, le Bahreïn était un centre important qui reliait les routes commerciales entre la Mésopotamie, au nord, et la vallée de l'Indus, au sud. La capitale de Dilmun était un port central dont les ruines sont aujourd'hui visibles sur le site du patrimoine mondial de Qal'at al-Bahreïn – ancien port et capitale de Dilmun. L'une des œuvres littéraires les plus anciennes et les plus durables, l'Épopée de Gilgamesh, qui découvre la source de la jeunesse éternelle, ferait référence à Bahreïn. On pense que ce récit fait référence aux perles des eaux peu profondes qui entourent le Bahreïn et qui ont constitué l'une des principales exportations du pays pendant des générations, ainsi que sa plus grande source de prospérité économique.

Les habitants de Bahreïn se sont convertis à l'islam au VII^e siècle. Centre régional de perliculture et de commerce, le Bahreïn est passé sous le contrôle des califes Omeyyades de Syrie, des califes Abbassides de Bagdad, puis des puissances perses, omanaises et portugaises à différentes époques entre le VII^e siècle et l'établissement de la famille Al Khalifa, une branche de la tribu Bani Utbah, qui gouverne le Bahreïn depuis le XVIII^e siècle. Le pays a également été placé sous protectorat britannique, des années 1830 jusqu'à l'indépendance en 1971.

Aujourd'hui, le système politique est une monarchie constitutionnelle, dirigée par le roi Hamad bin Isa Al Khalifa. Le gouvernement de Bahreïn est dirigé par le Premier ministre, le prince Khalifa bin Salman Al Khalifa. Le système législatif de Bahreïn est bicaméral, avec une Assemblée nationale composée de deux chambres : le Parlement, dont les membres sont élus, et le Conseil de la Choura, dont les membres sont nommés par le roi. Les deux chambres sont composées de quarante membres. Les modèles et les croyances islamiques sont à la base des coutumes, des lois et des pratiques du pays.

La langue officielle est l'arabe. L'anglais est très largement parlé et représente la principale langue utilisée dans le secteur commercial. Premier pays du Golfe à avoir découvert le pétrole en 1932, mais avec des réserves limitées, le Bahreïn a œuvré pour diversifier son économie au cours de la dernière décennie. Les revenus tirés du pétrole et du gaz naturel sont bien inférieurs à ceux du secteur bancaire, financier et des affaires, qui sont les plus représentatifs de ses efforts en termes de diversification. Le Bahreïn est un centre financier et commercial d'envergure régionale, qui compte de grandes institutions financières internationales opérant et ayant leur siège régional à Manama.

13.2. CLIMAT

Le climat de Bahreïn est aride et marqué par deux saisons distinctes : un hiver modéré et un été chaud. L'humidité y règne tout au long de l'année. Entre avril et octobre (période estivale), la température moyenne est de 40°C. Le Bahreïn enregistre peu de précipitations, puisque la moyenne annuelle est d'environ 80 mm de précipitations, généralement confinées aux mois d'hiver. En raison de la météo durant cette période de l'année, il est conseillé de :

- Toujours appliquer sur la peau des lotions solaires protectrices et une crème hydratante ;
- Boire suffisamment d'eau : environ 2 litres par jour ;
- Éviter les bains de soleil et l'activité physique de plein air pendant les heures les plus chaudes de la journée.

La majorité des espaces publics sont climatisés (entre 18 et 21°C). Les participants doivent donc tenir compte de la différence de température entre l'extérieur et l'intérieur. Il est recommandé de prévoir des vêtements légers et aérés pour l'extérieur et un vêtement plus épais (foulard, veste légère, etc.) pour l'intérieur. Il n'y a pas de contraintes particulières en termes d'habillement. Les vêtements occidentaux et les vêtements traditionnels sont acceptés partout de la même manière, excepté dans les lieux religieux.

13.3. DEVERSE ET CHANGE

La monnaie de Bahreïn est le dinar bahreïni, abrégé BD ou BHD. Le pays utilise un système monétaire décimal où un dinar vaut 1000 fils. Les billets ont une valeur faciale de 20, 10, 5, 1 et 1/2 dinars. Six pièces différentes sont en circulation : 5, 10, 25, 50 et 100 fils.

En pratique, le dinar bahreïni a un taux de parité fixe avec le dollar américain : 1 USD = 0,378 BD, et réciproquement 1 BD = 2,65 USD. Le taux de change avec d'autres devises est susceptible d'évoluer fréquemment. Pour des informations à jour sur les conversions monétaires, veuillez consulter le site Internet de la Banque centrale de Bahreïn, à l'adresse <http://www.cbb.gov.bh/>.

Les devises peuvent être changées dans de nombreuses agences commerciales et bancaires :

- National Bank of Bahrain (NBB) www.nbbonline.com ;
- Bank of Bahrain & Kuwait (BBK) www.bbkonline.com ;
- HSBC www.hsbc.com.bh ;
- Bahrain Financing Company (BFC) <http://www.bfc.com.bh> ;
- Zenj Exchange www.zenjex.com.

En raison de la proximité de l'Arabie saoudite, la monnaie saoudienne (le riyal) est largement utilisée et acceptée à Bahreïn. On pourra vous rendre la monnaie en billets saoudiens lors d'une transaction en espèces : 1 dinar bahreïni vaut environ 10 riyals saoudiens. Les cartes de crédit les plus courantes (Visa, Mastercard et American Express) sont acceptées dans la plupart des magasins, restaurants, cafés et hôtels de Bahreïn. Généralement, les établissements commerciaux affichent, à l'entrée du magasin ou au niveau des caisses, des autocollants portant le symbole des cartes de crédit acceptées.

13.4. POURBOIRES

Le pourboire n'est pas obligatoire. Il est cependant d'usage de laisser un pourboire dans tous les restaurants et cafés qui ne comptent pas le service dans l'addition. Tous les restaurants et cafés haut de gamme, ainsi que ceux des hôtels, ajoutent automatiquement 15 % pour le service sur l'addition. Le pourboire à laisser aux grooms ou aux bagagistes est d'environ 1 BD.

13.5. ÉLECTRICITE

À Bahreïn, l'alimentation électrique est de 220-240 volts et le pays utilise des prises électriques BS-1363 britanniques « type G » à trois broches plates. Si votre appareil ne correspond pas à ce type de prise, vous aurez besoin d'un adaptateur de voyage pour pouvoir le brancher en toute sécurité. Les hôtels ont un nombre limité d'adaptateurs pour leurs clients, mais nous vous recommandons de prévoir le vôtre si vous pensez en avoir besoin pendant votre séjour.

13.6. TABAGISME

À Bahreïn, il est interdit de fumer, que ce soit des cigarettes, des cigares, la pipe ou tout autre dispositif, à base de tabac ou autre, dans tous les lieux publics (y compris les aéroports, hôtels, restaurants, banques, etc.). Il est autrement permis de fumer mais cela se fait généralement dans des endroits spécifiques. Certains hôtels peuvent proposer des chambres pour fumeurs. Il est nécessaire de vérifier ce point avec votre hôtel. La chicha (ou narguilé, arguileh ou

hooka), instrument à un ou plusieurs tuyaux utilisé pour fumer le tabac, est très courante. De nombreux cafés sont exclusivement réservés aux fumeurs de chicha.

13.7. FUSEAU HORAIRE

Le Royaume de Bahreïn se trouve dans le fuseau horaire standard des pays arabes, soit en avance de trois heures sur l'heure de Greenwich (GMT+3), sans changement d'heure en hiver.

13.8. EAU POTABLE

L'eau du robinet convient aux usages domestiques et industriels mais il n'est pas recommandé de la boire. Des bouteilles d'eau minérale sont disponibles dans tous les magasins et tous les hôtels.

13.9. TELEPHONE ET NUMEROS UTILES

Si vous souhaitez appeler à Bahreïn depuis l'étranger, composez le +973 (indicatif du Bahreïn) suivi du numéro de téléphone (8 chiffres). Il n'y a pas d'indicatif de ville. Si vous souhaitez passer un appel local, composez simplement le numéro de téléphone, qu'il s'agisse d'un numéro de fixe ou de portable. Suivant la technologie et le fournisseur d'accès, les téléphones portables étrangers ne peuvent pas toujours être utilisés à Bahreïn. Les principaux fournisseurs d'accès de téléphonie mobile à Bahreïn sont Batelco, Zain et Viva. Il est également possible d'acheter des forfaits mobiles pré-payés (appelés « cartes SimSim »), que l'on trouve facilement dans les boutiques de téléphonie, à l'aéroport international de Bahreïn, dans les centres commerciaux, etc.

Batelco : <http://www.batelco.com>

Zain : <http://www.zain.com.bh>

Viva : <http://www.viva.com.bh>

Le numéro national d'urgence du Bahreïn est le 999.

- Pour joindre la police, composez le : 999.
- Pour joindre la police de la route, en cas d'accident de voiture, composez le : 199.

13.10. SOINS MEDICAUX

Il existe plusieurs hôpitaux publics et de nombreux hôpitaux et cliniques privés situés dans tout le pays qui offrent un large éventail de services médicaux. Les pharmacies sont courantes dans tout le pays et proposent une large sélection de médicaments. Une ordonnance est normalement exigée. Dans tous les établissements médicaux, le paiement est dû au moment de la prestation. Le centre de santé recommandé pour les participants à la 42^e session du Comité du patrimoine mondial est l'hôpital King Hamad, situé à Muharraq, près du pont-jetée Shaikh Isa bin Salman, qui relie Muharraq à Manama (principale liaison avec l'aéroport). Pour en savoir plus sur l'assurance médicale, veuillez vous reporter au point 7.4.

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations sur le Comité du patrimoine mondial et la Convention du patrimoine mondial, rendez-vous sur le site Internet du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO : <http://whc.unesco.org>.

Pour toute question concernant l'organisation de la 42^e session du Comité du patrimoine mondial, n'hésitez pas à contacter les organisateurs de la session à l'adresse suivante :

info@42whcbahrain2018.bh

ANNEXE 1 : HOTELS 4* ET 5* RECOMMANDES

HÔTELS 5* DANS LE SECTEUR DE SEEF

| N° | Nom de l'hôtel | Emplacement | Type de chambre | Tarif de la chambre (en BHD) PAR NUITÉE | | | | Nombre de chambres | Distance jusqu'au Ritz-Carlton |
|----|---------------------------------|-------------|---------------------------|---|-------------------------------------|----------------------------------|---|--------------------|--------------------------------|
| | | | | Chambre + petit-déjeuner | Chambre + petit-déjeuner + déjeuner | Chambre + petit-déjeuner + dîner | Chambre + petit-déjeuner + déjeuner + dîner | | |
| 1 | FRASER SUITES SEEF | SEEF | Studio Deluxe simple | 61 | 70 | 72 | 82 | 5 chambres | 1,5 km |
| | | | Studio Deluxe double | 68 | 87 | 90 | 110 | | |
| | | | Une chambre Deluxe simple | 74 | 83 | 84 | 94 | 20 chambres | |
| | | | Une chambre Deluxe double | 80 | 100 | 102 | 122 | | |
| 2 | LE MERIDIEN CITY CENTRE BAHRAIN | SEEF | Chambre Supérieure simple | 56 | 69 | 69 | 82 | 130 chambres | 2,8 km |
| | | | Chambre Supérieure double | 69 | 95 | 95 | 121 | | |
| | | | Chambre Club simple | 87 | 100 | 100 | 114 | 10 chambres | |
| | | | Chambre Club double | 87 | 114 | 114 | 140 | | |
| | | | Suite Junior simple | 147 | 160 | 160 | 174 | 8 chambres | |
| | | | Suite Junior double | 147 | 173 | 173 | 200 | | |
| | | | Suite Orientale simple | 202 | 215 | 215 | 228 | 4 chambres | |
| | | | Suite Orientale double | 202 | 228 | 228 | 255 | | |
| 3 | THE WESTIN CITY CENTRE BAHRAIN | SEEF | Chambre Deluxe simple | 62 | 75 | 75 | 89 | 100 chambres | 2,8 km |
| | | | Chambre Deluxe double | 75 | 101 | 101 | 127 | | |
| | | | Chambre Executive simple | 97 | 110 | 110 | 124 | 10 chambres | |
| | | | Chambre Executive double | 97 | 124 | 124 | 150 | | |

| | | | | | | | | | |
|---|-------------------------------------|-------------|---|-----|-----|-----|-----|-----------------------|--------|
| | | | Suite Westin simple | 232 | 245 | 245 | 260 | 5 chambres | |
| | | | Suite Westin double | 232 | 258 | 258 | 285 | | |
| 4 | RAMEE GRAND HOTEL & SPA | SEEF | Chambre Premier simple | 46 | 56 | 57 | 66 | 40 chambres | 1,1 km |
| | | | Chambre Premier double | 54 | 73 | 75 | 93 | | |
| | | | Chambre Deluxe simple | 57 | 66 | 67 | 76 | 20 chambres | |
| | | | Chambre Deluxe double | 65 | 83 | 85 | 104 | | |
| 5 | THE RITZ-CARLTON | SEEF | Chambre Deluxe simple | 134 | 150 | 153 | 169 | 20 chambres | 0 km |
| | | | Chambre Deluxe double | 147 | 179 | 183 | 214 | | |
| | | | Chambre Club simple avec accès au salon-bar | 165 | 181 | 183 | 199 | 20 chambres | |
| | | | Chambre Club double avec accès au salon-bar | 177 | 208 | 213 | 245 | | |
| | | | Suite Club simple | 219 | 235 | 237 | 253 | 20 suites | |
| | | | Suite Club double | 219 | 251 | 256 | 288 | | |
| | | | Suite Executive simple | 292 | 308 | 310 | 326 | 1 suite | |
| | | | Suite Executive double | 292 | 323 | 328 | 360 | | |
| | | | Suite Diplomatique simple | 365 | 380 | 383 | 399 | 1 suite | |
| | | | Suite Diplomatique double | 365 | 397 | 402 | 435 | | |
| | | | Villa simple | 849 | | | | 1 villa (6 personnes) | |
| | | | Villa double | 849 | | | | | |
| 6 | JUMEIRAH ROYAL SARAY BAHRAIN | SEEF | Chambre Arabian Deluxe simple | 148 | 169 | 169 | 190 | 5 chambres | 600 m |
| | | | Chambre Arabian Deluxe double | 148 | 190 | 190 | 232 | | |
| | | | Chambre Océan Deluxe simple | 180 | 200 | 200 | 221 | 3 chambres | |
| | | | Chambre Océan Deluxe double | 180 | 220 | 220 | 263 | | |
| | | | Suite Océan simple | 333 | 353 | 353 | 374 | 2 chambres | |
| | | | Suite Océan double | 333 | 373 | 373 | 415 | | |

HÔTELS 4* DANS LE SECTEUR DE SEEF

| N° SL | Nom de l'hôtel | Emplacement | Type de chambre | Tarif de la chambre (en BHD) PAR NUITÉE | | | | Nombre de chambres | Distance jusqu'au Ritz-Carlton |
|-------|-----------------------------|-------------|---|---|-------------------------------------|----------------------------------|---|--------------------|--------------------------------|
| | | | | Chambre + petit-déjeuner | Chambre + petit-déjeuner + déjeuner | Chambre + petit-déjeuner + dîner | Chambre + petit-déjeuner + déjeuner + dîner | | |
| 1 | HANI ROYAL HOTEL | SEEF | Chambre standard simple | 32 | 38 | 38 | 44 | 10 chambres | 2,5 km |
| | | | Chambre standard double | 37 | 48 | 48 | 52 | | |
| | | | Chambre Deluxe simple | 44 | 46 | 46 | 55 | 40 chambres | |
| | | | Chambre Deluxe double | 49 | 57 | 57 | 68 | | |
| 2 | HANI SUITES & SPA APARTMENT | SEEF | Suite une chambre style arabe simple | 46 | 54 | 54 | 60 | 8 chambres | 2,5 km |
| | | | Suite une chambre style arabe double | 52 | 62 | 62 | 72 | | |
| | | | Suite deux chambres style arabe et italien simple | 63 | 67 | 67 | 72 | 32 chambres | |
| | | | Suite deux chambres style arabe et italien double | 67 | 77 | 77 | 87 | | |
| 3 | GULF COURT HOTEL | SEEF | Suite Premier simple | 36 | 42 | 42 | 47 | 125 chambres | 4,1 km |
| | | | Suite Premier double | 40 | 52 | 52 | 62 | | |
| 4 | SWISS-BELHOTEL | SEEF | Chambre Supérieure simple | 37 | 42 | 42 | 47 | 7 chambres | 900 m |
| | | | Chambre Supérieure double | 42 | 52 | 52 | 62 | | |
| | | | Chambre Deluxe simple | 42 | 47 | 47 | 52 | 16 chambres | |

| | | | | | | | | | |
|---|-----------------------|-------------|------------------------------------|----|----|----|-----|--------------|--------|
| | | | Chambre Deluxe double | 47 | 57 | 57 | 67 | 7 chambres | |
| | | | Suite Junior simple | 52 | 57 | 57 | 62 | | |
| | | | Suite Junior double | 57 | 67 | 67 | 77 | | |
| 5 | MERCURE GRAND | SEEF | Suite une chambre Executive simple | 39 | 47 | 47 | 56 | 50 suites | 2 km |
| | | | Suite une chambre Executive double | 44 | 60 | 60 | 76 | | |
| 6 | ELITE GRANDE | SEEF | Suite 1 chambre simple | 40 | 46 | 46 | 53 | 18 suites | 1 km |
| | | | Suite 1 chambre double | 44 | 56 | 56 | 69 | | |
| | | | Suite 2 chambres simple | 76 | 82 | 82 | 89 | 10 suites | |
| | | | Suite 2 chambres double | 76 | 88 | 88 | 100 | | |
| 7 | ASDAL GULF INN | SEEF | Chambre standard simple | 34 | 40 | 40 | 45 | 10 chambres | 850 m |
| | | | Chambre standard double | 40 | 55 | 55 | 60 | | |
| | | | Chambre Deluxe simple | 37 | 41 | 41 | 47 | 18 chambres | |
| | | | Chambre Deluxe double | 42 | 56 | 56 | 62 | | |
| 8 | IBIS SEEF | SEEF | Chambre standard simple | 24 | 29 | 30 | 36 | 150 chambres | 2,6 km |
| | | | Chambre standard double | 28 | 38 | 40 | 50 | | |

HÔTELS 5* DANS LE SECTEUR DE MANAMA

| N° SL | Nom de l'hôtel | Emplacement | Type de chambre | Tarif de la chambre (en BHD) PAR NUITÉE | | | | Nombre de chambres | Distance jusqu'au Ritz-Carlton |
|---------------------|--|-------------|--|---|-------------------------------------|----------------------------------|---|--------------------|--------------------------------|
| | | | | Chambre + petit-déjeuner | Chambre + petit-déjeuner + déjeuner | Chambre + petit-déjeuner + dîner | Chambre + petit-déjeuner + déjeuner + dîner | | |
| 1 | CROWNE PLAZA | MANAMA | Chambre standard simple | 47 | 54 | 56 | 64 | 180 chambres | 2,8 km |
| | | | Chambre standard double | 52 | 66 | 70 | 84 | | |
| 2 | GULF HOTEL | MANAMA | Supérieure simple | 67 | 80 | 82 | 95 | 100 chambres | 2,8 km |
| | | | Supérieure double | 72 | 98 | 103 | 129 | | |
| 3 | THE DIPLOMAT RADISSON BLU HOTEL, RESIDENCE & SPA | MANAMA | Chambre standard simple | 67 | 80 | 80 | 93 | 117 chambres | 2,8 km |
| | | | Chambre standard double / lits jumeaux | 72 | 98 | 98 | 125 | 83 chambres | |
| 4 | SHERATON BAHRAIN | MANAMA | Chambre traditionnelle simple | 62 | 76 | 74 | 88 | 100 chambres | 6,2 km |
| | | | Chambre traditionnelle double | 68 | 96 | 92 | 120 | | |
| | | | Chambre privilège simple | 68 | 82 | 80 | 94 | 30 chambres | |
| | | | Chambre privilège double | 75 | 102 | 98 | 126 | | |
| | | | Chambre Club simple | 85 | 99 | 97 | 112 | 20 chambres | |
| Chambre Club double | 92 | 120 | 116 | 145 | | | | | |
| 5 | DOWN TOWN ROTANA | MANAMA | Chambre classique simple | 49 | 52 | 52 | 58 | 100 chambres | 5,5 km |

| | | | | | | | | | |
|---|--------------------------------|--------|-------------------------------------|-----|-----|-----|-----|--------------|--------|
| | | | Chambre classique double | 57 | 67 | 67 | 78 | | |
| 6 | THE DOMAIN HOTEL AND SPA | MANAMA | Chambre Deluxe simple | 46 | 55 | 57 | 66 | 66 chambres | 7,8 km |
| | | | Chambre Deluxe double | 52 | 69 | 73 | 90 | | |
| | | | Suite Deluxe simple | 67 | 75 | 77 | 86 | 17 chambres | |
| | | | Suite Deluxe double | 66 | 84 | 88 | 106 | | |
| 7 | INTERCONTINENTAL REGENCY | MANAMA | Chambre classique simple | 56 | 69 | 69 | 81 | 209 chambres | 5,2 km |
| | | | Chambre classique double | 67 | 91 | 91 | 115 | | |
| | | | Chambre Club simple | 97 | 109 | 109 | 122 | | |
| | | | Chambre Club double | 118 | 142 | 142 | 166 | | |
| 8 | FOUR SEASONS HOTEL BAHRAIN BAY | MANAMA | Chambre simple selon disponibilités | 110 | 130 | 134 | 154 | 20 chambres | 7,3 km |
| | | | Chambre double selon disponibilités | 123 | 161 | 171 | 210 | | |

HÔTELS 4* DANS LE SECTEUR DE MANAMA

| N° SL | Nom de l'hôtel | Emplacement | Type de chambre | Tarif de la chambre (en BHD) PAR NUITÉE | | | | Nombre de chambres | Distance jusqu'au Ritz-Carlton |
|-------|--------------------------------|-------------|---------------------------|---|-------------------------------------|----------------------------------|---|--------------------|--------------------------------|
| | | | | Chambre + petit-déjeuner | Chambre + petit-déjeuner + déjeuner | Chambre + petit-déjeuner + dîner | Chambre + petit-déjeuner + déjeuner + dîner | | |
| 1 | ELITE RESORT & SPA | MANAMA | Suite 1 chambre simple | 43 | 49 | 49 | 55 | 18 suites | 9 km |
| | | | Suite 1 chambre double | 47 | 59 | 59 | 71 | | |
| | | | Suite 2 chambres simple | 81 | 87 | 87 | 93 | 10 suites | |
| | | | Suite 2 chambres double | 81 | 93 | 93 | 105 | | |
| 2 | GOLDEN TULIP BAHRAIN | MANAMA | Chambre standard simple | 27 | 33 | 33 | 42 | 160 chambres | 6,3 km |
| | | | Chambre standard double | 32 | 38 | 38 | 47 | | |
| 3 | NOVOTEL BAHRAIN AL DANA RESORT | MANAMA | Chambre Supérieure simple | 44 | 51 | 51 | 59 | 100 chambres | 9 km |
| | | | Chambre Supérieure double | 49 | 64 | 64 | 79 | | |
| | | | Suite Junior simple | 55 | 62 | 62 | 70 | 20 chambres | |
| | | | Suite Junior double | 60 | 75 | 75 | 90 | | |